



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 15 décembre 2021 à 18h00

LE PRESIDENT CERTIFIE :

1-Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 9 décembre 2021 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2-Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 37 sur lesquels il y avait 20 présents, à savoir :

M.Daniel Fréchet Président, Mme Fabienne Stalars, MM.Philippe Chatre, Timothée Crionay, Aldo Marcuccilli, Eric Lacroix, Vice-Présidents, Mmes Cécile Dony, Laurence Boyer, Sylvie Martinez, MM. Christian Dupuis, David Gianone, Charles Labouré, Robert Clévenot, Didier Demarchelier, Stéphane Raphaël, Laurent Beluze, Jean-François Lacroix, Daniel Corre, Eric Martin, Didier Prunet, délégués titulaires.

Absents avec excuses : M.Lucien Murzi Vice-Président, MM Gilbert Grataloup, Romain Bost, Sébastien Allier Jean-Paul Capitan, Nicolas Chargueros, Romain Coquard, Sébastien Allier, Pierre Devedeux, David Dozance, David Gianone, Marcel Feraille, Gérard Meunier, Jean-Jacques Raffin, Yves Tamin, Michel Tarasco, Jacky Geneste, délégués titulaires.

Secrétaire élu pour la durée de la session : M.Aldo Marcuccilli

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Gilbert Grataloup	Timothée Crionay

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

N°2021-123

**BUDGET PRIMITIF
2022
EAU POTABLE**

**DECISIONS
BUDGETAIRES**

Monsieur le Président soumet au Comité Syndical le rapport suivant :

Comme pour l'ensemble des structures antérieures, le budget Eau Potable de Roannaise de l'Eau est voté au niveau des chapitres des sections d'exploitation et d'investissement conformément aux instructions budgétaires et comptables M49.

Le budget Eau Potable sert de budget général pour toutes les charges devant être réparties entre budgets selon des clés de répartition fixées par notre comptabilité analytique.

Il est proposé en équilibre à 17 221 550 € en section d'exploitation et à 8 981 500 € en section d'investissement, soit un total de 26 203 050 €.

SECTION D'EXPLOITATION

En dépenses

Les charges à caractère général (ch. 011) sont d'un montant de 3 406 600 € (3 885 422 € au total budgété en 2021).

Elles comprennent principalement les prestations et analyses pour un montant de 447 000 €, les produits de traitement utilisés majoritairement pour les barrages d'un montant de 331 500 €, les fournitures et petits équipements pour 237 000 €, la sous-traitance pour 316 000 €, les réseaux pour 166 000 €, les assurances pour 82 000 €, et les taxes foncières pour 243 300 €, les fournitures non stockables (eau, énergie) pour 370 000 €.

Les charges de personnel (ch. 012) sont estimées à 5 825 000 € (5 492 126 € au total budgété en 2021). Ce montant intègre l'ensemble de la masse salariale des agents Roannaise de l'Eau.

La dotation aux amortissements (ch. 042) est estimée à 4 663 764 € (5 105 100 € au total budgété en 2021). La dotation aux amortissements a été travaillé en 2021, afin d'homogénéiser les durées restantes à amortir de l'ensemble du patrimoine, constituant maintenant l'actif de Roannaise de l'Eau.

Le reversement des redevances à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (ch. 014) pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte est estimé à **1 726 500 €** (1 506 100 € total budgété en 2021).

Les charges de gestion courante (ch. 65) de 120 000 € (183 500 € total budgété en 2021) comprennent les indemnités et les frais de déplacement des élus et les admissions en non-valeur correspondant aux créances non recouvrées auprès de nos usagers.

Les frais financiers (ch. 66) sont estimés à 453 000 € (560 000 € total budgété en 2021). Roannaise de l'Eau continue de bénéficier de la baisse des taux sur les emprunts indexés..

Les charges exceptionnelles (ch. 67) de 172 000 € (402 400 € total budgété en 2021) comprennent principalement les annulations de titres sur exercices antérieurs

Les constitutions de provisions pour facture impayées (ch. 68) s'élèvent à 606 000 € (606 000 € total budgété en 2021).

Enfin, il est inscrit un montant de 200 000 € pour faire face aux dépenses imprévues et un montant de 48 686 € de virement à la section d'investissement.

En recettes :

Concernant la facturation de vente d'eau et prestations (ch. 70), les recettes sont estimées à 15 602 050 € (15 978 785,11 € total budgété en 2021), se décomposant principalement de la façon suivante :

- Vente et abonnement eau : 10 460 000 €
- Remboursement des charges de structure : 2 311 000 €, dont 2 170 000 € dû par Roannais Agglomération pour le budget assainissement, et la différence de 141 000 € correspondant aux autres budgets annexes de Roannaise de l'Eau.
- Redevances recouvrées pour pollution d'origine domestique, pour la modernisation des réseaux de collecte : 1 726 500 €
- Redevance pour prélèvement en milieu naturel : 230 000 €
- Prestations facturées aux clients pour branchements réseaux : 230 000 €
- Vente d'électricité liée au turbinage sur l'usine de Renaison : 70 000 €
- Mise à disposition de personnel à la ville de Roanne : 75 000 €
- Refacturation du personnel au budget annexe GEMA : 290 000 €

Cette section comprend également :

- Les atténuations de charges (ch. 013) pour un montant de 30 000 € comprennent les remboursements sur rémunérations du personnel
- La quote-part des amortissements des subventions d'investissement (ch. 042) estimés à 710 000 €.
- Les subventions et participations (ch. 74) estimées à 266 900 € comprennent le remboursement de l'agence de services et de paiement pour les agents en contrat d'insertion et la subvention pour le barrage d'Echancieux.
- Les autres produits de gestion courante (ch. 75) s'élèvent à 6 600 € et concernent les revenus des immeubles.
- La reprise des provisions (ch. 78), dont le montant est identique à la dépense prévue au chapitre 68 soit 606 000 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dépenses :

Le **volume des investissements à réaliser est proposé à 5 326 500 € (2 148 000 € total budgété en 2021)** et se décompose de la façon suivante :

- Opérations travaux et renouvellement des réseaux pour 2 830 000 € éclaté en :
 - Travaux Non Programmes : 285 000 €
 - Etudes : 250 000 €
 - Riorges - Rue Jules Faron : 250 000 €
 - Cordelle - Cr De Fouet A St Cyr De Favières : 240 000 €
 - Lentigny - La Veziniere : 220 000 €
 - St Haon Le Vieux - Caqueret Tranche 2 : 210 000 €

- Saint Just D'Avray - Route De Grandris : 170 000 €
- Saint Appolinaire - Rd618 Au Sud De Le Savin : 160 000 €
- Ambierle - Route De La Ranche : 150 000 €
- Amplepuis - Rue Paul Giraud : 150 000 €
- Ambierle - Route D'Hauteville : 130 000 €
- Le Coteau - Rue Henri Dunant : 90 000 €
- Curage Conduite De Transport : 80 000 €
- Regny - Rue Georges Fouilland (Rd9) : 75 000 €
- Coutouvre - Grande Rue (Mise En Séparatif Rd 31) T : 70 000 €
- Vougy -Cr Entre Route Coutouvre Et Les Oliviers : 70 000 €
- Lay - Chemin De Ronde Phase 2 : 55 000 €
- Extension Réseau : 50 000 €
- Thizy Les Bourgs - Thizy Rue Jacquard : 50 000 €
- RLN – SDAEP ouvrage : 50 000 €
- Thizy Les Bourgs - Thizy Rue Rolland De La Platier : 25 000 €
- Opérations d'équipements techniques pour 1 130 000 €
 - Etanchéité des réservoirs – 100 000 €
 - Etanchéité bâche usine – 100 000 €
 - Acquisition et Renouvellement de matériel technique sur sites – 375 000 €
 - Réhabilitation Croix Blanche PS5 – 100 000 €
 - DUP Ambierle et Bois Tor – 330 000 €
 - Mise en sécurité d'ouvrages – 45 000 €
 - Protection des PPI – 80 000 €
- Etude et Travaux sur les barrages du Chartrain, Rouchain et Echancieux - 685 000 €
- Renouvellement compteurs et vannes – 347 000 €
- Opérations générales diverses pour 287 500 €
 - Acquisition de matériels divers (poste informatique, mobilier, etc.) - 130 000 €
 - Acquisition de véhicules – 110 000 €
 - Frais d'insertion – 7 500 €
 - Frais d'études – 40 000 €
- Opérations diverses d'aménagement des immeubles pour 47 000 €
 - Aménagement siège social – 17 000 €
 - Chauffage siège – 30 000 €

Les autres postes de cette section sont et s'élèvent à :

- Capital de la dette : 2 145 000 €
- Amortissement des subventions : 710 000 € conformément à l'inscription faite en section de fonctionnement
- Opérations patrimoniales : 400 000 € (avances sur marchés)
- Autres immobilisations financières : 200 000 € (montant à prévoir pour la TVA en lien avec les diverses DSP)

Il est prévu également une inscription de 200 000 € pour les dépenses imprévues.

En recettes :

Les montants inscrits sur la section d'investissement sont les suivants :

- En recettes réelles :
 - 32 500 € de subvention de l'agence de l'eau

- 50 000 € de remboursement des extensions faites sur les communes
- 3 619 050 € d'emprunts prévisionnels pour la réalisation de nos investissements
- Autres immobilisations financières : 200 000 € (montant à prévoir pour la TVA en lien avec les diverses DSP)
- Les opérations comptables :
 - 4 663 764 € de dotation aux amortissements
 - 400 000 € d'opérations patrimoniales (avances sur les marchés)
 - et un montant de 48 686 € pour le virement de la section d'exploitation à la section d'investissement.

En conséquence, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- examiner et approuver le budget primitif du budget eau potable pour l'exercice 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Roanne, le

21 DEC. 2021

Le Président



BUDGET EAU POTABLE 2022
PRESENTATION BUDGETAIRE PAR CHAPITRES

DEPENSES				RECETTES			
EXPLOITATION							
	BP 2021	BP + DM1 + DM2 2021	BP 2022		BP 2021	BP + DM1 + DM2 2021	BP 2022
				002 - Résultats :		841 481,97	
011 - Charges à caractère général :	2 529 644	3 885 422,66	3 406 600	013 - Atténuations de charges :	30 000	493 724,00	30 000
012 - Charges de personnel :	5 094 200	5 492 126,00	5 825 000	70 - Vente eau et prestations :	14 476 000	15 978 785,11	15 602 050
				dont frais de structure	2 075 000	2 075 000,00	2 286 000
				dont taxes Agence de l'Eau: Prélèvement	230 000	230 000,00	230 000
				dont taxes Agence de l'Eau: Pollution domestique	949 000	949 000,00	1 104 000
				dont taxes Agence de l'Eau: Modernisation des réseaux	595 000	595 000,00	622 500
014 - Atténuation de produits : (Taxes pour Agence de l'Eau)	1 544 000	1 506 100,00	1 726 500	74 - Dotations, subventions et participations	265 000	325 894,00	266 900
65 - Autres charges de gestion courante :	183 500	183 500,00	120 000	75 - Autres produits de gestion courante	4 000	36 400,00	6 600
66 - Frais financiers :	560 000	560 000,00	453 000				
67 - Charges exceptionnelles : (annul.titres exercices antérieurs)	243 000	402 400,00	172 000	77 - Autres produits exceptionnels :	7 000	12 707,50	-
68 - Dotations aux provisions :	606 000	606 000,00	606 000	78 - Reprise sur provisions :	606 000	606 000,00	606 000
022 - Dépenses imprévues :	200 000	200 000,00	200 000				
SOUS-TOTAL	10 960 344	12 835 548,66	12 509 100	SOUS-TOTAL	15 388 000	18 294 992,58	16 511 550
042 - Dotations aux amortissements :	4 608 100	5 105 100,00	4 663 764	042 - Amortissements des subventions :	713 400	613 400,00	560 000
023 - Virement à la section d'investissement	532 956	1 167 743,92	48 686	042 - Maîtrise d'œuvre :		200 000,00	150 000
SOUS-TOTAL	5 141 056	6 272 843,92	4 712 450	SOUS-TOTAL	713 400	813 400,00	710 000
TOTAL FONCTIONNEMENT	16 101 400	19 108 392,58	17 221 550	TOTAL FONCTIONNEMENT	16 101 400	19 108 392,58	17 221 550
INVESTISSEMENT							
	BP 2021	BP + DM1 + DM2 2021	BP 2022		BP 2021	BP + DM1 + DM2 2021	BP 2022
16 - Remboursement emprunts :	2 357 000	2 148 000,00	2 145 000	001 - Solde d'investissement :		918 215,89	
20 - Immobilisations incorporelles	698 420	976 004,88	347 500	10 - Réserves :		1 457 149,19	
21 - Immobilisations corporelles :	700 000	742 119,51	812 000	16 - Emprunts :	6 549 264	1 631 483,54	3 619 050
23 - Travaux :	6 664 000	5 370 311,67	4 167 000	13 - Subventions :	42 500	370 143,52	50 000
27 - Autres immobilisations financières	600 000	600 000,00	200 000	27 - Autres immobilisations financières	600 000	600 000,00	200 000
020 - Dépenses imprévues :	200 000	200 000,00	200 000			0,00	
SOUS-TOTAL	11 219 420	10 036 436,06	7 871 500	SOUS-TOTAL	7 191 764	4 976 992,14	3 869 050
040 - Amortissements des subventions :	713 400	613 400,00	560 000	021 - Virement de la section d'exploitation	532 956	644 956,00	48 686
040 - Maîtrise d'œuvre :		200 000,00	150 000	040 - Dotations aux amortissements :	4 608 100	5 627 887,92	4 663 764
041 - Opérations patrimoniales :	400 000	620 000,00	400 000	041 - Opérations patrimoniales :	400 000	620 000,00	400 000
SOUS-TOTAL	1 113 400	1 433 400,00	1 110 000	SOUS-TOTAL	5 541 056	6 892 843,92	5 112 450